

FICHE TECHNIQUE

CHLORACIDE T80 C

DETERGENT DEGRAISSANT DESINFECTANT ALCALIN CHLORE

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant entrer au contact des denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99)

CHLORACIDE T80 détergent dégraissant désinfectant alcalin chlore est destiné au nettoyage et à la désinfection des surfaces lavables des cuisines professionnelles, collectivités, restaurant, hôtels et des laboratoires de transformation de denrées alimentaires : matériel de préparation, de distribution et de stockage, plan de travail, murs et sols, bloc sanitaire.

Composition

Hypochlorite de sodium, Hydroxyde de sodium, Agent de surface anionique, Phosphonates, Agents de surface non ioniques, Séquestrant.

Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect	: Liquide légèrement visqueux moussant
Couleur	: jaunâtre
pH (1%)	: $12,7 \pm 0,2$
Densité à 20°C	: $1,100 \pm 0,02$
matière active (%)	: $\geq 40\%$
Solubilité dans l'eau	: en toute proportion

Mode D'emploi

- ~ **CHLORACIDE T 80** dégraissant désinfectant alcalin concentré est s'applique après dilution par pulvérisation sur surfaces (sol, mur, table, plan de travail, etc..), est peut être appliqué par brossage, trempage ou moussage ;
- ~ Déconseillé sur le galvanisé, les polyamides et l'aluminium et ses alliages, sans essai préalable ;
- ~ Rincer abondamment à l'eau potable les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et le matériel d'application.

Dosage Et Mode D'utilisation

Modes d'utilisation

- ~ **CHLORACIDE T80** peut être utilisé par pulvérisation, brossage, trempage ou moussage.

Dose d'application

- ~ Utilisé **CHLORACIDE T80** dilué a une dose de 3 - 5% selon le niveau de saleté, à 20 - 50 °C ;
- ~ Laisser agir pendant 5-15 minutes et ensuite rincer à l'eau sous pression.

Précautions D'utilisation

- ~ Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Ne pas mélanger à d'autres produits ;
- ~ Stocker dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière entre 5°C et 30°C ; Conserver dans un endroit sec et ventilé, dans des conteneurs hermétiquement clos.
- ~ Conserver à l'écart des acides. Eviter le gel ;
- ~ L'emballage vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau ;
- ~ En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Normes & Tests

- DÉGRAISSANT DESINFECTANT ALCALIN chloré est homologué par ONSSA sous numéro : **2394/ONSSA/DSV/DPIV/2013**;
- Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant entrer au contact des denrées alimentaires, (Arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99) ;
- 2 - Désinfectants et produits non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux ;
- 4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Conditionnement

Bidon de 5 et de 20 Litres.

- ~ Produit Reserve A L'usage Exclusivement Professionnel
- ~ Utilisez ce biocide avec précaution Avant toute utilisation,
- ~ Lisez l'étiquette et les informations concernant le produit sur la FDS.